CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78578** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/03/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ TI502812837

Siret : 502 812 837 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 02 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 64457443

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 64457443

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : MONTIGNY TOITURES

Sigle : MONTIGNY TOITURES
9 RUE DES GARENNES
57155 MARLY

Téléphone : 03 87 32 90 71 **Fax :**

Portable : 06 26 49 49 37

Responsabilité légale :
JACQUES NATHAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE / JACQUES ALAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE / JACQUES SANDRINE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet : http://www.montignytoitures.fr

E-mail : contact@montignytoitures.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 878 653 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	18/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 08:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E78578** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE **26/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/03/2008
Forme juridique : SARL
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ TI502812837

Siret : **502 812 837 00024**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 02 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 64457443

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 64457443

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **MONTIGNY TOITURES**
Sigle : MONTIGNY TOITURES
9 RUE DES GARENNES
57155 MARLY

Téléphone : 03 87 32 90 71 **Fax :**
Portable : 06 26 49 49 37

Site Internet : http://www.montignytoitures.fr
E-mail : contact@montignytoitures.fr

Responsabilité légale :
JACQUES NATHAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE /
JACQUES ALAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE /
JACQUES SANDRINE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	18/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	18/06/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/06/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/06/2026
o Isolation des combles perdus	18/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 08:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.